

**Résumé du**  
**Comité de Massif de la Forêt de Lyons à Beauficel en Lyons**  
**mardi 13 octobre**  
**un CR officiel sera sans doute diffusé plus tard par l'ONF.**

L'ONF était représentée par Antoine FOUCAS Directeur pour la Haute Normandie et Emmanuel BOIVIN. Dans l'audience se trouvaient une grande partie de maires, adjoints ou conseillers des communes concernées par la forêt, ainsi que les associations : chasseurs, randonneurs, Beauvoir Avenir, Charleval Nature, HAUGR et ASALF. Thierry PLOUVIER a été élu Président du Comité en remplacement de Jacques POLETTI qui ne se représentait pas.

- 75 000 m<sup>3</sup> ont été exploités en 2015, soit un peu moins que les 80 à 85 000 de l'année précédente, 2016 devrait voir un retour à la norme,
- la part vendue à des transformateurs locaux (comme MOMMERT) a été augmentée à 50 %, en application d'une nouvelle politique d'incitation (avec des aides non précisées) la part destinée à l'export notamment Chine pour le chêne s'en trouvant réduite, d'abord à cause de ce choix, ensuite à cause d'un affaiblissement de la demande chinoise elle-même,
- les prix ont été à peu près stables pour le chêne, en baisse suivie d'une petite reprise pour le hêtre, soutenus pour les résineux rouges et en baisse plus nette pour les résineux blancs. L'ONF n'a plus de contrat avec Alizay qui importe de l'eucalyptus,
- L'ONF a modifié sa procédure de vente : partout la vente en bord de route est préférée à une adjudication sur pied, ceci afin de mieux contrôler les conditions d'exploitation, fortement dégradées de la part de la plupart des prestataires ces dernières années,
- les conditions climatiques 2015 ont été bonnes, mais il faudra veiller aux conséquences de l'épisode de canicule. Dans les mêmes circonstances en 2006, les hêtres avaient eu un feuillage nanifié et une croissance réduite pendant 2 ans ensuite. La chalarose (maladie du frêne) est toujours en progression, les chenilles processionnaires semblent stabilisées,
- la conversion lente de la forêt de Lyons d'une hêtraie en une forêt de chêne se poursuit : 60 % des peuplements nouveaux sont encore en hêtre (uniquement par régénération naturelle de semis), 30 % le sont en chêne par plantation et non par semis naturel (les plants proviennent de glands prélevés sur des sites méridionaux, supposés mieux adaptés au réchauffement climatique), et 10 % en divers.
- l'adjudication des lots de chasse qui date de 2004 et avait une durée de 12 ans, est en

cours de renégociation, de gré à gré avec l'adjudicataire sortant plutôt que par adjudication publique à l'ancienne, afin de mieux contrôler la situation lot par lot. En cas d'échec fin octobre, le retour à une adjudication classique aurait lieu,

- l'ONF estime qu'il y a en forêt de Lyons un bon équilibre entre pression de chasse et régénération par semis. Le taux admis de destruction par le gibier est de 8 ha maximum pour 1000 ha de chasse,

- pour l'ONF au niveau national les recettes de la chasse sont de 40 à 50 M EUR pour un total de recettes de 850 MEUR. Pour la Haute Normandie, les revenus de la chasse sont de 2,7 M EUR,

- l'arboretum rénové reçoit de plus en plus de visiteurs et d'animations. Le parcours d'orientation mis en place rencontre un bon succès. Certains visiteurs se plaignent de l'absence de toilettes ... investissement refusé car il devrait être fait en toilettes sèches, trop coûteuses, sans parler du risque de vandalisme sur un site ouvert jour et nuit,

- les dépôts sauvages d'ordures en forêt sont de plus en plus fréquents. En cause : la taxation des ordures ménagères au poids et le refus de petits entrepreneurs de passer en déchetterie. L'ONF verbalise et poursuit en justice (gros dépôt à Monroty en mai). Mais les amendes ne sont guère dissuasives: 68 EUR pour un dépôt «sans véhicule»,

- la maison forestière de Rome (1828) est toujours à vendre, avis aux amateurs,

- le conflit IGN-ONF à propos des numérotations de parcelles sur la carte de la forêt de Lyons pourrait prendre fin en 2016.

G F